

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **37 (1901)**

Heft 10

PDF erstellt am: **30.06.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

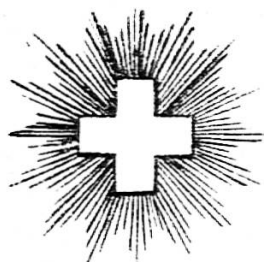
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

XXXVII<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 10.



LAUSANNE

9 mars 1901.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez  
ce qui est bon.

---

**SOMMAIRE :** *Lettre de France.* — *Chronique scolaire : Vaud, France.* — *Correspondance.* — *Bibliographie.* — *Partie pratique : Leçon de chose : la morue.* — *Rédaction.* — *Récitation.* — *Dictées.* — *Histoire suisse : La reine Berthe.* — *Ecole enfantine : Causerie morale.* — *Bibliographie.*

---

## LETTRE DE FRANCE

Paris, le 5 mars 1901.

Pourquoi ne dirais-je pas que je ressens un plaisir très vif et d'une saveur singulière en commençant cette première *Lettre de Paris*, que liront les instituteurs de la Suisse romande, abonnés de *l'Éducateur*? Il me semble, le faisant, que je conclus avec eux un pacte d'union intellectuelle et morale au nom de la presse pédagogique française. Si cette illusion devait être, ici, taxée d'outrage; si l'on me faisait ressouvenir que, simple individualité dans la corporation, je n'ai le droit de parler que pour moi et d'engager que moi seul, je me réjouirais encore de l'occasion qui vient de m'être si gracieusement offerte d'entrer en relations d'esprit avec nos collègues d'outre-Jura; et je souhaiterais comme une chose excellente que de pareils liens fussent noués, le plus nombreux et le plus étroits possible, par ceux qui servent, comme moi, de leur parole et de leur plume, la cause de l'éducation populaire.

Car nous gagnerions beaucoup, sans doute, gens d'école de toutes les nations, à nous connaître les uns les autres, à nous tendre les mains et à faire échange d'idées par dessus nos frontières respectives. L'œuvre à laquelle nous travaillons tous de notre mieux a beau être diverse — et nécessairement diverse — dans ses formes locales; elle est une en son fond : d'un côté parce que l'enfant est psychologiquement le même partout, et que c'est donc partout la même matière que nous avons à façonner; d'autre part parce que l'unification des idées morales est visiblement en voie de s'accomplir dans notre vieille Europe, et qu'ensuite de cela même les différentes conceptions de l'idéal pédagogique tendent à se rapprocher

et à se mettre d'accord. Ce double fait ressort, à mon avis du moins, comme une des leçons les plus éclatantes, des témoignages accumulés dans toutes les sections étrangères et françaises de l'enseignement à l'Exposition universelle de 1900. — S'il en est ainsi, l'on voit trop aisément quelle émulation généreuse et féconde pourrait être créée et entretenue entre les corps enseignants des divers pays; quel intérêt général pourrait être éveillé par les expériences particulières, et quelle application suscitée partout à en tirer profit selon les tempéraments nationaux; quel commerce enfin d'éclaircissements mutuels, de vues théoriques et pratiques, d'inventions et de perfectionnements, pourrait s'établir, — de même que déjà dans le domaine scientifique et industriel, — sur le vieux terrain des préjugés, des préventions, voire des haines, et du systématique et très sot mépris d'autrui. Beaucoup parmi les nombreux éducateurs de toutes origines que l'on a vus rassemblés à Paris au mois d'août dernier, se sont pris à rêver d'une telle entente; et leur rêve s'est immédiatement traduit, on le sait, par une résolution du *Congrès international* qui en a jeté les premiers fondements.

De tous nos collègues étrangers, vous êtes certainement, messieurs les instituteurs et professeurs de la Suisse romande, ceux avec qui il nous serait, à nous Français, et le plus facile et le plus agréable d'en commencer la réalisation. Sans parler de nos ancêtres communs, de la belle langue qui est vôtre et nôtre, des services mutuels que nos deux peuples se sont rendus au cours des siècles, du sûr refuge que la pensée française a toujours trouvé chez vous dans les temps d'oppression et de proscription, ne sommes-nous pas, pédagogiquement, des fils de Rousseau, comme vous, et n'est-ce pas de votre Père Girard que nous avons appris à mieux enseigner, dans nos écoles, notre langage maternel? Vos gouvernements cantonaux ont été, pour nous servir d'exemple, d'admirables promoteurs de l'enseignement populaire. Et maintenant qu'après un long retard nous en sommes arrivés nous-mêmes à ne plus craindre les comparaisons, à les appeler plutôt, c'est en vous que nous apercevons l'esprit le plus conforme au nôtre; c'est votre conception de l'école et de sa tâche qui est la plus semblable à celle que nous en avons. Je le savais déjà : je m'en suis plus profondément convaincu encore en parcourant les numéros de l'*Educateur*, que son distingué rédacteur en chef a bien voulu me faire envoyer.

Le premier article de votre *Credo* pédagogique est que l'instituteur a charge d'âmes : et que loin de borner son rôle à dispenser aux jeunes enfants le minimum obligé de connaissances utilitaires, il doit se proposer par dessus tout de leur apprendre à *bien vivre*; en d'autres termes, qu'il doit s'efforcer d'être un éducateur de toutes les manières dont il lui est possible de l'être, et vivifier, ennoblir et sanctifier par ce constant souci jusqu'à ses moindres leçons. Cela, nous le pensons et nous le proclamons comme vous.

Vous croyez ensuite que l'on ne peut pas être un parfait honnête homme si l'on n'est pas un bon citoyen, et le mot de *patrie* est

inscrit à côté de celui d'*humanité* sur la première page du journal où ces lignes paraîtront. Nous voulons, nous aussi, que l'école enseigne aux petits Français le *devoir civique* avec le *devoir humain*, et que leurs cœurs s'y nourrissent d'un patriotisme éclairé, large et conciliant, sans doute, fort, néanmoins, aussi ardent que pur et capable de résister à tous les sophismes, comme de dompter toutes les révoltes de l'intérêt personnel.

Enfin, et pour ne pas pousser plus loin ce parallèle, comme vous êtes citoyens libres d'une république, votre enseignement s'adresse à la raison, au jugement, et vise ainsi à former des esprits libres, rebelles à tout despotisme, de quelque nature que ce soit. De notre part, serviteurs d'une grande démocratie, nous nous sentons tenus, comme vous encore, d'inculquer à nos élèves l'amour réfléchi de la liberté sous toutes ses formes, et de cultiver en eux les vertus intellectuelles et morales qui en sont la sauvegarde.

De ces grandes pensées directrices — notre viatique commun — vous retrouverez certainement la préoccupation ou l'écho dans chacune des lettres par lesquelles j'aurai l'honneur de vous tenir au courant du mouvement pédagogique en France. Puissent ces lettres — où, laissant de côté les hommes, je parlerai des idées et des choses avec la plus entière franchise — conquérir à leur auteur des sympathies qui lui seraient précieuses, et provoquer entre ses lecteurs et lui un actif échange d'observations et de vues dont ce n'est pas lui qui serait le dernier à profiter.

H. MOSSIER,

*professeur à l'École normale d'Instituteurs  
de Paris.*

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

**VAUD. — Assemblée des délégués de district.** — Les délégués de district se sont réunis le samedi 23 février passé, dans le nouveau bâtiment de l'École normale, sous la présidence de M. Cloux, président.

Tous les délégués sont présents.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est adopté avec des remerciements au secrétaire.

**RAPPORT DE GESTION DU COMITÉ.** — Par l'organe de son président, le Comité fait un rapport détaillé de son activité pendant l'année écoulée. Il prouve, avec pièces à l'appui, que son travail a été considérable et les délégués unanimes lui ont voté des remerciements bien mérités. Nous mentionnons brièvement les divers points sur lesquels des renseignements intéressants ont été donnés.

**CAISSE DE SECOURS.** — Comme nous l'avons dit, il y a quelques mois, la Caisse de secours a été bien accueillie des membres du corps enseignant. Elle comprend 840 membres. L'actif de la caisse se monte à f. 795,64.

Une commission de trois membres a été désignée pour en vérifier les comptes.

**EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ.** — Notre Société possède 910 membres. Sa caisse a un solde actif d'environ 1000 f.

**CONGRÈS.** — Le Congrès est à la charge de la section vaudoise. Son organisation est en bonne voie. Sept commissions ont été instituées. Nous donnons le

nom de leurs présidents : *Réception* : MM. Gagnaux et Burdet ; *Finances* : M. Perret, instit. ; *Logement* : M. Hermenjat, ancien instit. ; *Concerts* : M. Ramuz ; *Vivres et liquides* : M. Morerod ; *Décoration et Exposition* : M. J. Lavanchy ; *Presse et Conférences* : M. Guex, directeur des Ecoles normales.

L'organisation d'un Congrès, où l'on doit tenir compte de l'utile et de l'agréable, n'est point chose facile. Cependant, dès maintenant, l'on peut assurer à tous les membres du corps enseignant de la Suisse romande qu'ils trouveront à Lausanne, l'été prochain, une simple, mais chaleureuse réception. Nous espérons qu'ils viendront nombreux passer quelques jours dans notre capitale vaudoise.

**COURS COMPLÉMENTAIRES.** — Le Comité a appuyé auprès du Département de l'instruction publique la pétition de nos collègues de La Vallée demandant que les instituteurs chargés des cours donnés le soir soient convenablement payés. Il ressort des renseignements fournis que la plus grande partie des cours complémentaires ont lieu pendant la journée ; les quelques collègues qui sont chargés des leçons du soir reçoivent presque tous une rétribution. Ce n'est que justice.

**COTISATION.** — La cotisation annuelle a été fixée à 1 franc pour la Société pédagogique et à 50 cent. pour la Caisse de secours.

**QUESTIONS A METTRE A L'ÉTUDE DANS LES PROCHAINES CONFÉRENCES.** — Après une longue discussion, les sujets suivants ont été choisis pour être proposés au Département de l'instruction publique :

1<sup>o</sup> De l'enseignement des sciences naturelles et de la création de musées scolaires.

2<sup>o</sup> La réforme de la syntaxe française, telle qu'elle ressort de l'arrêté ministériel français du 1<sup>er</sup> août 1900, peut-elle être mise en pratique dans notre canton ?

Cette rédaction n'est pas définitive ; son étude fera l'objet d'une décision subséquente du Comité.

**AUGMENTATION DU TRAITEMENT.** — M. O. Jan, délégué du district d'Yverdon, développe sa motion au sujet de l'augmentation du traitement. Il montre éloquemment la nécessité d'une notable amélioration du sort du régent vaudois. Dans le nord du canton, un vif mécontentement se manifeste à cause du retard apporté à cette question.

M. le président répond que le Comité n'a jamais perdu de vue cette question. Au contraire, il s'en est constamment préoccupé. Déjà, en juin 1899, le précédent comité avait déposé au Département de l'instruction publique un rapport sur la question. Des entrevues ont eu lieu avec MM. les chefs du Département. Les départs successifs de MM. Ruchet et Virieux ont considérablement retardé la réalisation des vœux du corps enseignant. Dès son entrée au Conseil d'Etat, M. Decoppet a étudié la question ; il se montre très bien disposé pour nous. Maintenant que le Grand Conseil est nanti d'une demande d'augmentation, qu'une commission est nommée, l'on peut prévoir qu'avant qu'il soit trop longtemps, le corps enseignant primaire sera satisfait.

Après une longue et laborieuse discussion, où tous les points de vue ont été sérieusement examinés, les délégués de district ont chargé le Comité de faire tous ses efforts pour obtenir une augmentation du traitement minimum et une augmentation des subsides pour les années de service.

**INSTITUTEURS RETRAITÉS.** — Une proposition chargeant le Comité de faire des démarches auprès de qui de droit pour que la pension de retraite soit payée aux anciens instituteurs reprenant momentanément la direction d'une classe *est repoussée*.

Le Comité est chargé de demander que l'instituteur ayant plus de 30 ans de services et restant en fonction ne soit plus tenu de payer sa contribution de 50 f. à la Caisse des pensions de retraite.

Un instituteur a le droit de demander d'être mis au bénéfice de la pension de

retraite après 30 ans de travail. S'il reste en fonction, c'est un bénéfice que fait l'Etat qui n'a pas besoin de lui verser chaque année une rente de 900 f. Pourquoi lui demander encore la contribution annuelle ?

**ANNUAIRE.** — Le Comité est prié de demander au Département que l'Annuaire de l'instruction publique soit joint à l'Annuaire cantonal. Pourquoi faire payer aux membres du corps enseignant une brochure qui est distribuée gratuitement aux présidents des commissions scolaires ? Qui profite du bénéfice réalisé ?

**JEUNE CITOYEN.** — M. le délégué d'Oron demande — et sa proposition est appuyée, — qu'on signale au *Bureau des fournitures* la nécessité d'un ouvrage destiné aux cours complémentaires et qui serait distribué gratuitement. Le *Jeune Citoyen* qui, pendant un cycle de trois ans, pourrait parcourir le programme entier des cours, est recommandé.

**EXAMENS.** — M. le délégué d'Oron demande aussi que le Comité agisse promptement pour arriver à la simplification des examens annuels. Le corps enseignant verrait avec plaisir une complète modification des tableaux d'examens aussi encombrants qu'inutiles... Pauvre Comité ! On lui en taille de la besogne !

La séance, ouverte à 10 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> h. du matin, est levée à 6 h. du soir, après une interruption de 2 h. à 3 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> h.

ERN. SAVARY.

**Begnins.** — La commune de Begnins, qui avait déjà augmenté, il y a trois ans, le traitement de son instituteur, vient de lui donner une nouvelle preuve de son estime en lui faisant cadeau, ainsi qu'à chacune des deux institutrices, d'un fourneau-potager.

**Classe spéciale pour enfants arriérés.** — Le 13 décembre 1895, la Municipalité a été autorisée par le Conseil communal à créer une classe spéciale pour élèves peu doués ou faibles d'esprit. Cette institution est provisoire pour une durée de cinq années, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1896. Le terme prévu par la décision du Conseil approche et le moment est venu d'examiner si la classe spéciale a rendu les services qu'on en attendait, et s'il y a lieu de la maintenir ou de la supprimer. La réponse n'est pas douteuse. Cette institution a fait ses preuves et son organisation à titre définitif doit être recommandée. Depuis sa création, la classe a reçu 35 élèves qui, sans elle, eussent été privés pour la plupart, de l'instruction qu'ils y ont acquise. La Municipalité propose donc au Conseil communal de Lausanne :

1<sup>o</sup> D'établir à titre définitif la classe spéciale pour enfants arriérés, créée provisoirement en 1896 ;

2<sup>o</sup> D'autoriser la Municipalité à dédoubler cette classe, suivant les besoins, et à nommer le personnel nécessaire aux conditions indiquées dans son préavis.

**Le coup de la déclaration médicale.** — Permettez-moi d'emprunter votre organe pour demander à mes collègues d'autres districts s'ils connaissent aussi le *truc* de la déclaration médicale.

Voici les faits qui se passent couramment dans le district de N... :

Pendant l'été, une fillette de 12 ans veut aller passer un mois chez des parents ou des amis, dans un village de la montagne. Mais, il y a les écoles : quelle épine ! Vite on écrit à un docteur complaisant, qui, sans avoir vu l'enfant, la dispense des écoles pour cause de santé et lui ordonne un séjour à la montagne.

Une autre fille de 14 ans, qui ne sait pas encore lire, mais qui sait bien d'autres choses plus utiles à son avis, a envie de ne plus suivre l'école. Les parents, après l'avoir fait manquer un mois sans rien dire, déclarent vouloir la retirer pour l'envoyer à l'école catholique de la ville voisine. Le carnet est expédié et les parents sont mis en demeure d'envoyer leur fille à la dite école. Alors, on a recours à un docteur (ce n'est pas le même, mais il est peut-être encore plus complaisant) qui déclare que cette fille est atteinte d'une maladie grave (il ne dit pas laquelle et pour cause), et qu'elle doit être dispensée définitivement : voilà

le tour joué; ce qui n'empêche nullement cette intéressante personne de sortir, de se promener, de courir à toutes les fêtes des alentours et de s'y faire remarquer par sa conduite plus que douteuse, quitte ensuite à rire au nez du régent et des autorités scolaires chaque fois qu'on les rencontre.

Enfin, une troisième fille, de 14 ans aussi, a ses parents qui travaillent dans une fabrique. Le dimanche, on sort et l'on rentre fort tard; aussi, tous les lundis, mademoiselle est malade et manque l'école. Mais bientôt le lundi n'est plus suffisant, on manque la semaine. Alors, on a recours au complaisant docteur (le même que dans le cas précédent) qui envoie aussitôt une déclaration conçue dans les termes clairs et précis que voici : « Je déclare que ..... doit être dispensée de l'école pour le moment pour raison de santé. » Et maintenant on est tranquille; on peut remplacer sa mère dans le ménage pendant le jour et courir le soir et chaque dimanche en joyeuse compagnie... Quant à l'école, on y retournera pour le jour de l'examen, afin de remonter la moyenne générale et... recevoir la prime d'encouragement offerte par la commune.

Il n'y a pas de raison pour que cette désertion des classes s'arrête en aussi beau chemin, si on n'y met pas un frein, et nous croyons que l'intervention énergique de l'autorité supérieure serait nécessaire.

Messieurs les docteurs ne doivent pas se déclarer les ennemis jurés de l'école et encourager, par une coupable complaisance, les parents sans scrupules qui cherchent sans cesse à donner des entorses à la vérité et à se soustraire à toutes leurs obligations pour aller ensuite crier dans tous les cafés du pays que telle maîtresse ou tel maître ne fait rien dans sa classe. B.<sup>1</sup>

**FRANCE. — L'œuvre des voyages scolaires.** — L'œuvre des voyages scolaires, à qui l'on doit la création du *Bulletin* et de la *Revue régionale illustrée*, vient d'obtenir, en la personne de son président-fondateur, M. André, inspecteur de l'enseignement primaire à Reims, l'une des plus hautes récompenses décernées à l'occasion de l'Exposition universelle.

Le jury de la classe I (*Groupe de l'Education et de l'Enseignement*) a attribué à M. André une médaille d'or.

Malgré sa fondation relativement récente (juillet 1897), cette société nouvelle, due à l'initiative privée, est déjà très populaire dans la région champenoise, et ses avantages, au point de vue éducatif et social, ont été signalés, tant en France qu'à l'étranger, dans de nombreux organes de la presse pédagogique et politique.

D'une communication faite récemment au Congrès international de l'éducation sociale qui s'est tenu à Paris sous la présidence de M. Léon Bourgeois, il résulte que l'œuvre des voyages scolaires a encaissé, dans l'espace de trois ans, plus de 23 000 fr. provenant, en très grande partie, des 2700 personnes, appartenant à tous les rangs de la société, qui se sont groupées autour de l'œuvre, sans aucune distinction de conditions ni d'opinions, rapprochées par un touchant et même sentiment : l'amour de l'enfance.

#### **Augmenter le traitement des instituteurs, c'est les rabaisser.**

Cette thèse surprenante a été soutenue dans le *Soleil* par M. Ambroise Rendu. M. Rendu proteste contre le crédit de 3 800 000 francs demandé au Parlement en vue de l'augmentation du traitement des instituteurs : « Nous ne cesserons, dit-il, de protester contre cette fièvre de dépenses, dont le but est inavouable et qui rabaisse l'instituteur communal. M. Rendu constate que la situation de celui-ci est déjà fort améliorée. Il est logé, est secrétaire de mairie, peut faire de l'arpentage. Au surplus, pourquoi ne pas laisser aux conseils municipaux le soin d'augmenter le traitement des instituteurs? Si les députés ont besoin d'agents électoraux, qu'ils les payent! — Que doit penser M. Rendu de ses amis de la droite qui, à l'unanimité, ont voté ce crédit de 3 800 000 francs ?

<sup>1</sup> Nous publions cet article sous la responsabilité absolue de son auteur.

## CORRESPONDANCE

Tant que l'*Educateur*, tribune impartiale, publiera des articles aussi substantiels, aussi solidement construits que la « Critique de l'école Herbart-Ziller-Stoy », de M. Briod, articles dont on peut d'ailleurs ne pas accepter toutes les conclusions, cette Revue sera assurée d'avoir pour lecteurs tous ceux qui portent le plus haut intérêt aux questions d'instruction et d'éducation.

Beaucoup de personnes seront reconnaissantes à M. Briod d'avoir eu le courage de poser la question. Certes, il est parfois intéressant de voir tourner autour du pot, mais à la fin, c'est un jeu qui lasse.

« Nous voudrions que l'on nous dise, une bonne fois, en quoi la morale naturelle est contraire à l'idée chrétienne », s'écrie l'auteur de l'article. Oui, en quoi diffère-t-elle ? C'est ce que n'ont jamais voulu expliquer ceux même qui, délivrés cependant de graves soucis de conscience par le triomphe du principe du libre examen, repoussent aujourd'hui la Raison qu'ils avaient jadis appelée à leur aide pour lutter contre le fanatisme et la superstition.

Il faut, certes, savoir gré à M. B. d'avoir énoncé un fait de la plus haute importance pour l'avenir moral et politique d'un peuple. Beaucoup pensent comme lui et craignent de le dire, soit que, privés jadis de l'étude de la philosophie réputée dangereuse, ils n'osent présenter au lecteur une construction de leur pensée qui les étonne eux-mêmes par sa simplicité autant que par l'apparente nouveauté de ce qui leur semble une découverte, soit que, pour des raisons personnelles d'opportunité, ils redoutent de prendre part à un débat auquel le *devoir* les invite.

On serait presque sur le point de se demander si le principe du libre examen n'est pas en quelques endroits battu en brèche, si la conscience n'est pas parfois tourmentée, si, en particulier, tout homme qui enseigne n'est pas complètement indépendant et libre de prendre la parole dans une tribune publique aussi impartiale, aussi nécessaire que l'*Educateur*.

Ce qui fait honneur à l'auteur de l'article déjà cité, c'est d'avoir eu le courage civique de dire :

« En acceptant l'idée morale pour elle-même, tout en la reconnaissant comme  
» le chemin qui mène à Dieu, l'école H.-Z. S. donne à la foi religieuse une base  
» sûre, parce que toute religion véritable suppose une moralité. Si, malgré tout,  
» la foi vient à être détruite, du moins laisse-t-elle quelque chose après elle, à  
» savoir la valeur propre d'un idéal moral en vue duquel il vaut encore la peine  
» de vivre.

» En édifiant, au contraire, l'éducation tout entière sur l'autorité de Dieu,  
» l'école dogmatique s'expose à laisser plus tard ses élèves devant le vide affreux  
» d'une foi perdue et que rien ne vient remplacer. Elles sont nombreuses les  
» victimes d'un système tout fait d'absolutisme, qui ne veut rien savoir de la  
» nature humaine et de ses attributs. »

C'est, en vérité, fort bien pensé et dit à propos.

Dans tous les pays, la question qui se pose est la même. Le plus grand malheur de l'humanité, c'est la perte de la foi en Dieu. Mais cette disparition n'est qu'une phase momentanée de l'évolution de la mentalité humaine. L'objet de l'étude est d'y ramener la conscience par la seule voie compatible avec le caractère de l'homme, la Raison, et d'en donner une conception rationnelle, *irréfutable*. Ce sera le second pas de la Réforme.

Reste à savoir si des corps constitués, dont les membres s'accroissent sans cesse, et qui voient dans leur fonction une profession qui semble facile à leur jeunesse impatiente de vivre et d'être honorée, ne s'opposeront pas encore longtemps à ce progrès sans eux, à cette ascension vers une forme supérieure, naturelle de l'idée de Dieu !



Il ne faut pas craindre de le dire, le jour où naquit l'intérêt professionnel d'un corps qui se constituait en vue d'exercer une action politique, ce jour-là le souci de ces intérêts devait absorber l'idée de Dieu, l'expulser de l'âme d'un grand nombre d'hommes qui confondaient l'idée avec ceux qui s'en proclamaient les représentants directs. De là cette crise religieuse et sociale intense dans certains pays. D'autres croient pouvoir en profiter pour raffermir certaines autorités. Mais au lieu de vivre sur cette espérance, il vaudrait mieux se préparer à la crise inévitable et par laquelle passeront tous les peuples qui, en un degré élevé, possèdent le souci de leur vie spirituelle liée à leur prospérité politique et économique. Ceux qui craignent la discussion, l'épreuve, la chute même dans la lutte, ceux-là sont des morts-vivants.

B. ZEBROWSKI,

Ancien Secrétaire général de l'Union française de la jeunesse  
pour l'Instruction et l'Education des Adultes.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*Causeries françaises.* — Voulez-vous être renseigné sur le mouvement littéraire actuel et connaître l'analyse, la critique et même les meilleurs extraits des œuvres qui ont quelque retentissement ? Toutes ces choses vous les trouverez dans les *Causeries françaises* de M. A. André, lecteur à l'Université. C'est, comme le désire l'auteur, un manuel de la littérature actuelle, une véritable chrestomathie de nos classiques contemporains.

Il n'est pas de publication similaire qui, pour un maître d'école, rende autant de services. Pour ceux qui aiment à lire à leurs élèves des pièces de choix intéressantes, les *Causeries françaises* fourniront de savoureux petits récits.

Que de jouissances nous avons éprouvées à la lecture de morceaux tels que *Le marchand de lunettes* (A. France); *Léon le boiteux* (J. Aicard); *Le labour* (B. Bazin); *Le poste des neiges* (P. et V. Marguerite); *Mes dernières chasses* (P. Loti); *La robe rouge* (Brieux); *L'escargot* (A. Lichtenberger); *Le Talisman* (P. Bourget); *Adolphe* (J. Normand); etc.

Pour les instituteurs qui ont à s'occuper d'une bibliothèque publique, les renseignements fournis par cette publication seront un précieux auxiliaire.

Les *Causeries françaises* paraissent à la fin de chaque mois, d'octobre à juillet (10 numéros par an). Prix d'abonnement 3 fr. 50 ou 40 cent. le numéro.

A. MERMINOD.

**Psychologie de la femme**, par Henri Marion. Paris, librairie Armand Colin.

Prix, 3 fr. 50.

M. Marion a laissé, en mourant, les manuscrits de plusieurs des cours qu'il avait professés à la Sorbonne, où il enseignait, comme on le sait, la « Science de l'éducation ». C'est un de ces manuscrits que publie aujourd'hui la librairie A. Colin, le plus important par son étendue à la fois et par le sujet qu'il traite. M. Marion avait consacré à ce grand sujet de l'éducation des filles deux années de son enseignement. Il se proposait de revenir un jour sur ce travail favori pour le conduire au dernier degré d'achèvement. La mort, l'inexorable, l'en a empêché.

Nous reviendrons sur une œuvre, où ceux qui la liront trouveront la plupart des qualités qu'ils étaient accoutumés à goûter chez Marion, la saveur du style, la délicatesse et la mesure du goût et cette incomparable générosité des sentiments qui distinguent les écrits du maître.

---

## PARTIE PRATIQUE

### LEÇON DE CHOSES

#### La morue.

NOTES DESCRIPTIVES : Longueur, 0,8 m. à 1 m., 3 nageoires dorsales, 2 anales ; nageoires ventrales faibles ; caudale ovulaire. — Tête grosse, comprimée latéralement ; bouche très large ; yeux grands et saillants. — Ventre blanc, dos verdâtre tiqueté de points or. (Voir gravure, *Livre de lecture Renz*, p. 62.)

On a compté de 9 à 10 millions d'œufs dans une femelle. — Voracité extrême ; elles se nourrit de mollusques, de gros crabes, d'une foule de poissons, de merlans, de harengs et de morues ; elle se jette même sur des morceaux de plomb, de bois, etc.

Elle habite dans la saison froide les profondeurs de l'Océan Atlantique ; en avril-mai, elle se dirige vers les bancs sous-marins de Terre-Neuve, Labrador, golfe St-Laurent, Islande, Far-Oer, Lofoden. Les petites morues sont à la surface de la mer, les moyennes à une cinquantaine de mètres et les grandes à 150 ou 200 m. de profondeur. Elles nagent de conserve, en masses compactes.

On prépare la morue de plusieurs façons. Outre la morue fraîche ou *cabillaud*, on a la morue salée, salée et séchée, fumée et non séchée.

La morue salée ou *verte* se prépare de la façon suivante : après la pêche et sur le bateau même, la morue est *caquée* ou *paquée*, c'est-à-dire débarrassée des intestins, du foie et des œufs. Ensuite elle est fendue, salée à plusieurs reprises et embarillée. Arrivée à destination, elle est de nouveau salée.

Lorsqu'on expose la morue à l'action de l'air et du soleil, après une première salaison, on obtient la morue séchée qui se conserve mieux que la première. Lorsque la morue, sans avoir été préalablement salée, est exposée à l'action de la fumée qui se dégage de la combustion des copeaux de hêtre, on obtient la morue fumée ou *stockfish* (Norvège).

On utilise à peu près tout dans la morue. Les intestins servent d'amorce pour la pêche ; les œufs ou *rogue* sont comestibles ou sont vendus aux pêcheurs de sardines, aussi comme amorce. Avec la vessie on fait la colle de poisson, excellente. Quant à ce qui est nommé *langue de morue*, les auteurs ne sont pas d'accord ; les uns (Deherrypon) prétendent que c'est le palais du poisson qui porte ce nom, et que la langue est coupée par le pêcheur qui présente à son capitaine celles qu'il a recueillies pendant le jour, et, autant de langues, autant de morues, comme chez nous, autant de queues, autant de taupes. D'autres auteurs ne donnent aucune explication et, à les lire, on comprend que ce qui s'appelle la langue n'est pas le palais des morues. — Les têtes de morues, cuites et réduites en une sorte de farine, servent de nourriture au bétail ; on en fabrique aussi un engrais. — Enfin les foies ! Sitôt arrachés, ils suintent l'huile, qui est blanche, d'odeur et de saveur assez faibles. On les entasse dans des tonnes, et sous la pression de leur propre poids, l'huile qui s'en extrait est blonde, peu sapide et peu odorante ; si l'on presse les foies, il s'en dégage une huile brune dont l'odeur et la saveur sont très prononcées. L'on peut avoir une qualité d'huile plus noire et plus désagréable au goût en faisant bouillir les foies dans l'eau ; cette huile est alors épaisse et employée à la préparation des cuirs.

### RÉDACTION

#### Le pêcheur d'Islande.

PLAN : 1. Caractère. — 2. Physionomie. — 3. Préparatifs et départ. — 4. La pêche. — 5. Le retour.

Le pêcheur d'Islande est ordinairement sérieux, sombre ; il a un grand courage

et un cœur endurci par les fatigues de son travail. Cependant avec sa famille, il sait être doux et affectueux.

C'est un homme fort, robuste, à la figure ridée et bronzée. Sa tête est couverte du suroit, chapeau goudronné dont l'aile postérieure descend sur le cou ; autour du cou est enroulée une cravate de laine dont les bouts sont croisés sur la poitrine, sous un épais tricot, de laine aussi ; ses pantalons sont de drap presque imperméable ; ses jambes et ses cuisses disparaissent dans des bottes solides ; il emporte aussi des mitaines.

Dès le retour, les pêcheurs radoubent leur navire ; pendant l'hiver, l'armateur achète les provisions qui seront nécessaires durant la pêche, il les fait mettre dans des tonnes qui, plus tard, vidées, recevront la morue et ses produits. Il engage aussi ses hommes, ordinairement dans les cabarets du pays : il leur donne avant le départ des avances de cent cinquante à cent septante francs, qui servent à compléter la garde-robe du pêcheur et à faire subsister sa famille pendant l'été. Le jour du départ arrive ; c'est ordinairement dans la dernière quinzaine de février ou la première de mars<sup>1</sup>. Les femmes et les enfants accompagnent ceux qui partent jusqu'au quai ; les adieux sont tristes : se reverra-t-on, la pêche finie ? On s'embrasse, l'on gagne son bord, on lève l'ancre et l'on part. Les cloches sonnent et semblent souhaiter bon voyage, bonne pêche et bon retour aux matelots.

Pendant le voyage, on prépare les lignes, longues de cent cinquante à deux cents mètres. Arrivés dans les parages désirés, les pêcheurs commencent leur besogne monotone et pénible : lancer la ligne lourde, l'agiter, la retirer, jeter derrière soi les morues au paqueur qui les ouvre, leur enlève la tête, la langue, le foie, la vessie et les intestins, les aplatit, les sale et les passe au tonnelier qui met en tonne et enfouit la cargaison dans la cale. L'escouade de pêcheurs est divisée en deux groupes qui travaillent alternativement.

Lorsque les brumes denses du mois d'août tombent sur la mer, la pêche tire à sa fin ; on revient en Europe en septembre ; on touche au port de départ un ou deux jours, puis l'on repart pour vendre les morues dans le midi de l'Europe, jusqu'à Lisbonne, où les pêcheurs de Paimpol vont chercher leur sel. Puis on revient au vieux port d'attache, vivre avec la famille les mois d'hiver, car le pêcheur islandais ne voit presque jamais, dans sa vie, le beau soleil de France.

EUG. MONOD.

---

## RÉCITATION

### Hommes de mer.

(Fragments.)

Aux premiers jours de mars, ils ont appareillé...  
Les trois-mâts baleiniers, les bricks, les goëlettes,  
Pour reprendre la mer ayant fait leurs toilettes,  
Sur le vaste Océan tout s'est éparpillé.

C'est ainsi chaque année, avant Pâques-Fleuries.  
Ils partent tous ensemble, et le voyage est long,  
Avant de jeter l'ancre aux îles Miquelon,  
Pour commencer là-bas les grandes pêcheries.

Au golfe Saint-Laurent, près du froid Labrador,  
Où le soleil en mer si rarement s'allume,  
On s'en va pour six mois dans la neige et la brume,  
Afin d'avoir au creux de la main un peu d'or.

<sup>1</sup> Cette année, le 17 février.

Sous de pâles ciels gris, quasi crépusculaires,  
Sont nos pêcheurs... toujours il s'en perd quelques-uns,  
Dans les glaces roulés, surpris dans les embruns,  
Ou drossés brusquement par les courants polaires.

Tous ensemble au départ, mais non pas au retour...

. . . . .  
. . . . .  
Chacun finit sa pêche et revient à son jour.

Mais la pêche est heureuse et belle cette année.  
A leur vieux port d'attache, ils sont tous revenus;  
De loin, l'un après l'autre, on les a reconnus,  
Et tous ont embrassé leur chère maisonnée.

Et les cloches d'en haut, cloches de pur métal,  
Sont en branle déjà pour la fête marine  
Et tintent dans les cœurs comme une voix divine,  
Les cloches du pays, du cher pays natal.

ANDRÉ LEMOYNE.

---

## DICTÉES

### Le départ des pêcheurs.

Au matin, le quai est plein de monde; les départs d'Islandais ont commencé; les femmes et les enfants sont là, entourant l'époux et le père qui les embrasse, peut-être pour la dernière fois. Que de physionomies différentes chez ces pêcheurs! Les uns, excités par le cidre de la dernière heure, chantent pour s'égayer; d'autres montent à leur bord d'un air sombre; des malheureux qui ont signé leur engagement par surprise, dans un cabaret, sont embarqués de force: leurs femmes et les gendarmes les poussent. Pourtant il y a des marins qui sourient, ceux qui aiment la vie de l'Océan et la grande pêche, et qui ont un bon espoir de revenir: ce sont les bons, ils ont la mine noble et belle.

Les navires sortent du port deux par deux, trainés par un remorqueur. Dès qu'ils s'ébranlent, les matelots, tête nue, entonnent à pleine voix le cantique de la Vierge auquel répond la sonnerie des cloches qui semblent dire: « Bon voyage, bon retour! » Sur le quai, des mains de femmes s'agitent en l'air pour de derniers adieux et des larmes coulent sur toutes les joues.

(D'après P. Loti.)

E. M.

### La mer et les morues.

Quand la mer est tranquille, on peut distinguer par transparence ce qui se passe sous l'eau: des poissons innombrables, des myriades et des myriades, tous pareils, glissent doucement dans la même direction, comme ayant un but dans leur perpétuel voyage. Ce sont les morues qui exécutent leurs évolutions d'ensemble, toutes en long, dans le même sens, bien parallèles, faisant un effet de hachures grises, et sans cesse agitées d'un tremblement rapide. Quelquefois, avec un coup de queue brusque, toutes se retournent en même temps, montrant le brillant de leur ventre argenté; et puis le même coup de queue, le même retournement, se propage dans le banc tout entier par ondulations lentes, comme si des milliers de lames de métal eussent jeté, entre deux eaux, chacune un petit éclair.

(D'après P. Loti.)

E. M.

### La pêche à la morue.

Le navire se balance lentement sur place. Chaque pêcheur, tenant sa ligne, reste pendant des heures et des heures à son poste, les bras seuls occupés au travail. À peine a-t-il jeté sa ligne dans cette eau froide qu'il la relève avec des poissons lourds, d'un gris luisant d'acier. Et toujours les morues vives se font prendre : c'est rapide et incessant. En regardant dans l'eau reposée on voit très bien la chose se faire : ces morues venir mordre, d'un mouvement glouton ; ensuite se secouer un peu, se sentant piquées, comme pour mieux se faire accrocher le museau. Et, de minute en minute, vite, à deux mains, le pêcheur rentre sa ligne, rejetant derrière lui la bête à celui qui l'éventre et l'aplatit avec son grand couteau, puis la sale en l'empilant dans des tonnes, toute fraîche et toute ruisselante de saumure.

Ils pêchent sans relâche et ne perdent pas leur temps en causeries, quand il arrive qu'ils sont au milieu d'une immense peuplade de poissons, d'un banc voyageur qui ne finit pas de passer.

(D'après *Pierre Loti.*)

E. M.

### L'arrivée du croiseur d'Etat.

Au fond de l'horizon, une petite fumée était apparue ; avec leurs yeux exercés à sonder les profondeurs, les pêcheurs avaient reconnu le vapeur de l'Etat, un croiseur qui venait faire sa ronde. Il leur apportait des nouvelles de France. Il se rapprochait lentement ; de différents côtés de l'étendue arrivaient des navires pêcheurs, tous ceux de France, des Bretons, des Normands, des Boulonnais, des Dunkerquois.

Le croiseur, ayant stoppé, se trouva entouré de la pléiade des Islandais. De tous ces navires se détachaient des barques lui amenant des hommes rudes aux longues barbes, dans des accoutrements assez bizarres. Ils avaient tous quelque chose à demander, des remèdes pour de petites blessures, des réparations, des vivres, des lettres. D'autres venaient de la part de leurs capitaines se faire mettre aux fers pour quelque mutinerie à expier.

Puis, les lettres remises, les petits services rendus, le croiseur allait plus loin, vers d'autres parages, apporter encore des nouvelles de France.

(D'après *P. Loti.*)

E. M.

## HISTOIRE SUISSE

### *Degré intermédiaire.*

#### Le royaume de Bourgogne.

##### I. — FONDATION DU ROYAUME. LA REINE BERTHE.

INTRODUCTION. — Qui était Charlemagne ? Quelle était la grandeur de son empire ? Qui gouvernait les provinces ? Qu'arriva-t-il à la mort du grand empereur ?

BUT DE LA LEÇON. — Nous allons nous occuper maintenant d'un royaume fondé dans l'Helvétie occidentale et d'une reine qui a laissé des souvenirs ineffaçables dans notre patrie.

1. *Anarchie après la mort de Charlemagne.* — L'empire de Charlemagne était très grand et composé d'éléments trop divers. A sa mort, tout fut en confusion. Comme nous l'avons vu, l'empire, par le traité de Verdun, fut partagé entre les trois fils de Louis le Débonnaire, héritier du grand empereur. Notre pays fit partie du royaume d'Italie. La famille de Charlemagne ne tarda pas à tomber en décadence et à disparaître. L'autorité royale ou impériale n'existant plus, les comtes, gouverneurs des provinces, cherchèrent à se rendre indépendants. Leurs

charges devinrent héréditaires. Ce fut un temps où le pauvre peuple souffrit cruellement.

Compte rendu oral fait par plusieurs élèves. Faire trouver le titre 1.

2. *Fondation du royaume de Bourgogne. Rodolphe Ier.* — Le gouverneur de la Bourgogne transjurane (expliquer ce terme), le comte Rodolphe, profitant des troubles, se fit proclamer roi de Bourgogne, au couvent de Saint-Maurice, en Valais (carte), dont il était le protecteur (888). Ce royaume comprit une partie de la France, la Franche-Comté et l'Helvétie occidentale jusqu'à Bâle (carte). Quelques années plus tard, l'Helvétie orientale devint aussi indépendante et forma le duché d'Allémanie ou de Souabe (917). (Compte rendu et indication du sujet.)

3. *Rodolphe II. La reine Berthe.* — Le fils du premier roi de Bourgogne, Rodolphe II, augmenta le territoire burgonde. Il fit la guerre au duc d'Allémanie, Bourkhard, et s'avança jusqu'à Winterthur. Mais il fut battu. Les deux rivaux firent la paix. Rodolphe obtint l'Argovie et il épousa la fille de Bourkhard, la douce reine Berthe. (Compte rendu.)

4. *Il devint roi d'Italie et d'Arles. Sa mort.* — Rodolphe II devint roi d'Italie. Plus tard, il laissa cette couronne peu sûre pour prendre le titre de roi d'Arles. A ce moment, la Bourgogne est un Etat puissant qui va du Rhin à la Méditerranée. Rodolphe mourut jeune, en son château de Colombier sur Morges. Les deux premiers rois rodolphiens furent instruits, éclairés, régnant avec douceur et justice. Ils se distinguent de la plupart des princes de ce temps-là. (Compte rendu.)

5. — *Temps difficiles. Les Hongrois et les Sarrasins.* — Rodolphe II mourut au moment où la Bourgogne aurait eu le plus besoin de son courage et de son énergie. Les grands propriétaires ne cessaient de se faire la guerre et c'est le pauvre paysan qui en payait les frais. Il était pillé de toutes les façons. Plusieurs famines dépeuplèrent le pays.

Pour comble de malheurs, deux peuples barbares et pillards se jettent sur nos contrées : les Hongrois et les Sarrasins. Les Hongrois, venus de l'Orient, montés sur des chevaux rapides, brûlent et massacrent tout ce qu'ils trouvent sur leur passage. Ils s'emparent de la ville de Bâle et y mettent le feu. Ils pillent le couvent de Saint-Gall abandonné à temps par les moines.

Les Sarrasins, venant du sud, ne valaient pas mieux que les Hongrois. Ils s'établissent dans les passages les plus importants des Alpes, bâtissent des châteaux-forts, rançonnent les voyageurs et se précipitent à chaque instant dans les vallées, s'emparant du bétail, des récoltes, brûlant les villages et tuant les paysans. Ce furent deux fléaux épouvantables. (Compte rendu.)

6. *Berthe gouverne la Transjurane.* — Qui gouvernait la Bourgogne en ces temps affreux ? Une femme, mais une femme qui savait allier l'énergie à la bonté et à la douceur. Ce fut la veuve de Rodolphe, la bonne reine Berthe, qui dut exercer le pouvoir. Elle avait deux enfants en bas âge : Conrad et Adélaïde. L'empereur Othon le Grand prit la veuve et les orphelins sous sa protection. Conrad fut élevé à la cour de ce grand prince. Cependant, nous voyons Berthe épouser quelque temps après Hugues, roi d'Italie.

Pour lutter contre les Hongrois et les Sarrasins, Berthe fit construire de hautes tours et élever des remparts autour de quelques villes. On lui attribue la fondation de la tour de Gourzè, de la Molière (près Yvonand), des fortifications de Moudon (carte). Les gardiens des tours devaient, au moyen de signaux, aviser les paysans de l'arrivée des pillards ennemis. Ils se réfugiaient alors derrière ces épaisses murailles avec ce qu'ils avaient de plus précieux. (Compte rendu.)

7. *Berthe soutient les paysans, encourage les défrichements.* — Les souverains de la Bourgogne n'avaient ni palais, ni capitale. Ils habitaient tantôt à Colombier, tantôt à Chavornay, à Payerne ou à Neuchâtel.

La reine Berthe parcourait le royaume, allant d'une de ses fermes à une autre,

rendant bonne et prompte justice. On aime à se la représenter, filant tout en chevauchant, distribuant des aumônes, entrant dans les plus humbles chaumières, relevant le courage des abattus. Elle protégeait les paysans, donnant des terres à ceux qui les défrichaient. Elle accorda de grands territoires aux couvents pour que ceux-ci les missent en culture. Dans les domaines royaux, *Berthe se montra un modèle d'économie et de travail*. On lui attribue aussi la fondation de l'église de Payerne et celle de Saint-Ours, à Soleure. (Compte rendu.)

8. *Sa mort et son tombeau*. — Ce fut pendant le long règne de son fils que la reine Berthe mourut. Elle fut ensevelie dans l'église de Payerne, à laquelle elle était très attachée. Son tombeau a été retrouvé en 1817 et ses os ont été transportés dans l'église paroissiale de cette ville. (Compte rendu.)

PLAN DE LA LEÇON. (Elle sera divisée en deux ou trois parties, suivant le temps dont on dispose.) — 1. Le partage de l'empire de Charlemagne. Les comtes se rendent indépendants. — 2. Fondation du royaume de Bourgogne. Rodolphe I<sup>er</sup>. — 3. Rodolphe II. Il épouse Berthe, fille du duc d'Allémanie. — 4. Rodolphe II devient roi d'Italie, puis d'Arles en Provence. Sa mort. — 5. Temps difficiles. Les Hongrois et les Sarrasins. — 6. Berthe gouverne la Transjurane. Elle bâtit des tours, entoure quelques villes de hautes murailles, protège les monastères. — 7. Elle soutient les paysans, encourage les défrichements. Berthe fut un modèle de piété, de charité et de travail. — 8. Sa mort et son tombeau.

Compte rendu complet, d'abord oralement, puis par écrit, en suivant le plan de la leçon.

(Voir les applications au prochain numéro.)

E. S.

## ÉCOLE ENFANTINE

### CAUSERIE MORALE

#### Appel au printemps.

Ah ! qu'il fait froid ! que la bise est glacée ! voilà ce qu'on entend partout où l'hiver se fait sentir et ce que répètent aux champs les petites touffes d'herbe roussie, les grands arbres noirs aux longues branches nues, le ruisseau dont la surface est toute blanche, et, dans les buissons où il essaie de s'abriter contre la bise, le moineau qui siffle tristement.

Ceux-là surtout ont déjà tant souffert de l'hiver qu'ils voudraient pouvoir lui dire de s'en aller ; mais comment ? ...Ainsi, tout simplement... Ah ! bien oui, l'hiver n'écouterait pas, il ne ferait qu'en rire ; aussi plutôt que d'essayer de ce moyen, il faut en chercher un autre plus efficace, plus persuasif, mais lequel ? Ah ! soupirez une plante de violettes que le froid a rendue méconnaissable, si seulement le printemps voulait revenir ! Avec lui, si chaud, si gai, le triste hiver ne voudrait plus rester, il s'en irait sans qu'on ait besoin de le lui dire. Et, tout bas, en resserrant autour d'elle ses pauvres feuilles sèches et enroulées, la petite plante murmure : « Beau printemps, tu ne sais pas, sans doute, combien nous avons besoin de toi ; sans cela, tu reviendrais bien vite ».

— Mais nous devrions le lui dire, reprend le ruisseau qui a entendu la plante, nous pourrions même essayer de l'appeler. — Oh ! oui, crie-t-on de partout à la fois, c'est une idée, une bonne idée, appelons le printemps !...

Et tous ensemble, les buissons, le moineau, les arbres, le ruisseau, les plantes, disent d'une voix que le froid rend tremblante : « Printemps, printemps, viens vite ; ici, tout le monde te réclame ».

Peine perdue, le printemps n'a rien entendu, il faut recommencer : « Beau printemps, que nous aimons tous, viens avec ton gai soleil réchauffer ceux qui

t'attendent ». Inutile encore, on croirait que le printemps est devenu sourd, ou, ne serait-ce pas plutôt parce que nous ne l'appelons pas assez poliment qu'il fait à celui qui ne veut rien entendre ? — Monsieur le printemps, écoutez !... ce sont vos amis qui vous appellent ; ils aimeraient vous voir venir leur faire du bien et chasser le méchant vieil hiver qui leur fait tant de mal !

Cette fois, à moins qu'il n'ait les oreilles tout à fait dures, le printemps ne peut manquer d'avoir entendu, car les voix étaient jolies et les paroles dites d'un ton très poli ; cependant, à sa place, ce sont de gros flocons qui se mettent à tomber et la bise, un instant calmée, qui se reprend à souffler si fort que plantes et oiseaux, dont la tête était levée pour mieux voir venir celui qu'ils attendaient, se baissent vivement pour lui donner moins de prise.

— Ah ! gémit le ruisseau, si elle continue ainsi, ma glace deviendra si épaisse que rien ne pourra plus la fondre. Oh ! printemps, printemps, pourquoi ne veux-tu pas venir ?...

— Pourquoi, répond le noisetier, dont les branches s'abaissent depuis un moment comme pour réfléchir ; je crois l'avoir deviné, moi. Si le printemps ne vient pas, s'il n'a pas l'air d'entendre que nous l'appelons, c'est qu'il attend, sans doute, que nous lui promettons tous de faire quelque chose pour le rendre plus beau lorsqu'il sera là. Il sait bien que sans nous il ne pourrait pas être un véritable printemps ; c'est pourquoi il veut être sûr, avant de venir, que nous l'aiderons à embellir toute la terre. Mais, ajoute le noisetier, rien n'est plus facile ; qu'il me donne seulement un peu de sa douce chaleur et il verra se suspendre à mes branches une quantité de chatons superbes, remplis d'une poussière fine et dorée comme on n'en aura jamais vu !

— Oh ! oui, disent les plantes de primevères, que le seul mot de printemps a réveillées comme les autres ; qu'il vienne et nous lui promettons de nous donner tant de peine que, grâce à nous, la prairie se couvrira de fleurettes jaunes. — Et bleues, ajoutent pervenches et violettes. — Et blanches, murmurent les perce-neige. — Et roses, crient les grands arbres ; nous avons toujours eu des fleurs pour le printemps ; mais cette fois nous saurons lui en donner de plus belles et de plus parfumées encore.

Oui, beau printemps, viens, ne crains pas, amène avec toi tes insectes et tes papillons ; il y en aura pour tous !

— Et amène aussi tes vents qui murmurent si doucement, demandent les petites touffes d'herbe, ils ne se promèneront pas sur la prairie froide et nue ainsi qu'elle l'est maintenant, car, pour toi, pour eux, nous saurons la recouvrir d'un tapis plus vert et plus épais que la mousse !

— Et si tu fonds ma glace, ajoute le ruisseau, mon eau sera plus claire et ma chanson plus douce encore que d'habitude !

— Oui, beau printemps, reviens, dit aussi le moineau, et si tu réchauffes mon pauvre corps qui tremble, ce n'est pas moi qui te récompenserai par mes chants : ils sont si vilains qu'ils t'ennuieraient ; mais je connais les merles, les rossignols, les fauvettes ; ils chantent bien ceux-là, et ce sont mes amis ; aussi, dès qu'ils reviendront, je leur demanderai de chanter pour toi leurs plus jolies chansons.

Et, après le moineau, c'est encore la grosse voix du mois de mars qu'on entend et qui dit : « Printemps, si tu viens bientôt, je te promets de travailler nuit et jour ; j'aiderai tout le monde, aux champs, aux prés, aux bois : je presserai les mugnets, les anémones, les petites gentianes de pousser et de fleurir et je dirai à tous : Dépêchez-vous, afin que le printemps soit bientôt tout à fait prêt. Oui, voilà ce que nous te promettons, mais viens bientôt, viens avant que cette vilaine bise nous ait fait mourir !

Décidément, le noisetier a dit vrai, et c'est bien la crainte de se trouver seul qui retenait le printemps, car, presque aussitôt, les flocons cessent de tomber, la bise se calme, tandis qu'une bonne voix qu'on reconnaît tout de suite dit : « Bon-



jour à tous ! vous m'appeliez, je suis venu ; allons, allons, redressez-vous, petites plantes, sentez mon souffle chaud et commencez à pousser. Eh bien ! petits moineaux, ne prenez pas un air si drôle et réchauffez-vous ; toi, ruisseau, laisse fondre ta glace, et préparez-vous à tenir ce que vous m'avez promis ».

Et, tandis que le printemps ferme un moment ses yeux pour ne rien voir, tout le petit monde charmé travaille tant et si bien que, lorsque ses yeux se rouvrent, le printemps reste confondu.

Avec son tapis vert, semé des plus belles couleurs, la prairie ne ressemble plus du tout à ce qu'elle était tout à l'heure. Le ruisseau, au bord duquel on n'aperçoit plus trace de glace, chante et court comme s'il n'avait jamais été gelé, tandis que, de son eau claire, il s'empresse de laver tous les petits cailloux de son lit. Le moineau a fait sa commission : tous les chanteurs sont là, perchés sur les arbres aux branches revêtues de leur bel habit de printemps ; l'aubépine blanche est là aussi, sur les buissons, qui embaume, et voilà que le printemps trouve fleurs, chants et parfums si agréables qu'on l'entend dire : « Eh bien ! si les choses de l'été savent tenir leurs promesses aussi bien que vous avez tenu les vôtres, on peut déjà prévoir que l'année sera belle ».

A. BELLON.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*Premiers essais.* — Lectures dédiées aux premières classes de français des écoles supérieures de jeunes filles, par H. Quayzin. — Librairie de Paul Neff, Stuttgart.

Ainsi que son titre l'indique, ce manuel est destiné aux élèves des écoles supérieures de jeunes filles qui commencent l'étude du français. Il est à l'unisson avec les tendances qui caractérisent actuellement, en Allemagne comme ailleurs, l'enseignement des langues modernes.

Des 83 morceaux que renferme la 3<sup>e</sup> édition des « Premiers essais », 46 sont en vers. Ils sont tirés presque exclusivement d'auteurs modernes et choisis dans les genres les plus divers. Tous sont de nature à jeter de bons principes et à faire germer de bons sentiments dans le cœur des jeunes écolières auxquelles ils s'adressent, et ceci sous la forme la plus aimable. La langue en est simple, usuelle, gracieuse.

Cette nouvelle édition diffère des précédentes en ce que le texte est divisé en paragraphes plus nombreux. Elle renferme en plus quelques extraits d'ouvrages récents, des poésies inédites et deux chants religieux.

En résumé, excellent manuel, parfaitement approprié à son but. Nous pensons même qu'il pourrait avantageusement concourir à une seconde fin comme livre de lecture dans les classes inférieures de nos écoles françaises.

C. LOGOZ.

*L'apôtre Paul, ses voyages et ses épîtres,* par Ch. Rochedieu.

Faire suivre pas à pas le grand apôtre des Gentils dans son travail d'évangélisation ; indiquer les motifs qui l'ont poussé à adresser ses épîtres aux différentes Eglises qu'il avait fondées, ou aux divers hommes devenus des chrétiens éminents par son moyen ; enchaîner, dans la mesure du possible, les faits par ordre chronologique, et les présenter de manière à être compris de chacun, tel est le but certainement atteint dans la préparation de ce petit « guide ».

Les lecteurs de la Bible l'apprécieront. Les instituteurs et moniteurs d'Ecoles du Dimanche, en particulier, y trouveront d'intéressants et utiles détails pour l'enseignement de l'histoire biblique qu'ils donnent à leurs élèves.

# VAUD

Service de l'instruction publique.

## ÉCOLES NORMALES BREVET DE CAPACITÉ

Les examens de brevet de capacité des aspirants et aspirantes à l'enseignement primaire sont fixés du **lundi 25 mars au jeudi 4 avril**.

Les aspirants et aspirantes **non élèves des écoles normales** doivent s'adresser par écrit au département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le **18 mars** et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Le **règlement** et l'**horaire** de ces examens seront envoyés sur demande par le directeur des écoles normales.

Lausanne, le 2 février 1901.

Le chef du département,  
Camille DECOPPET.

## EXAMENS D'ADMISSION

Les **examens d'admission** aux Ecoles normales auront lieu les jours ci-après :

- a) pour la **IV<sup>e</sup> classe des garçons**, les mardi et mercredi 9 et 10 avril ;
- b) pour la **III<sup>e</sup> classe des jeunes filles**, les mercredi et jeudi 10 et 11 avril.

Ils commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 4 avril prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

- a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine) ;
- b) Un certificat de vaccination ;
- c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
- d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Il y a huit catégories de bourses variant de **50 à 400 fr.**, par fractions de 50 fr.

En outre, les jeunes gens qui se vouent à la carrière de l'enseignement sont assurés d'une pension de retraite calculée, pour les instituteurs, sur la base du  $2\frac{1}{7}\%$  et, pour les institutrices, du  $2\frac{2}{3}\%$  du traitement minimum légal multiplié par 30, soit une pension de fr. **900** pour les instituteurs et de fr. **720** pour les institutrices.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans** au minimum et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante ; être exempts d'infirmités qui pourraient être préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 12 février 1901.

F. GUEX, directeur.

---

## Gymnase de Berthoud

Les **examens d'admission** dans les diverses classes du Gymnase de Berthoud (sections littéraire et réelle) auront lieu le samedi **16 mars** et le lundi **22 avril** dès 8 heures du matin. Les inscriptions pour l'admission seront reçues jusqu'au **10 mars** par le soussigné, qui donnera tous les renseignements désirables concernant les pensions pour élèves. La demande d'inscription doit être accompagnée des certificats des dernières années scolaires, ainsi que d'un extrait de naissance. **La nouvelle année scolaire** commencera le **23 avril**, à 7 heures.

Le Recteur du Gymnase de Berthoud :  
Ch. Grütter.

H. MIGNOT, éditeur, Pré-du-Marché, 17, Lausanne.

1901 — Vingt-huitième année — 1901

## L'Ami de la Maison

Journal mensuel illustré pour les familles.

## Le Rayon de Soleil

Journal mensuel illustré pour les enfants.

**Prix d'abonnement à chaque journal, 2 fr. Les deux journaux envoyés sous la même bande, 3 fr.**

L'administration et la rédaction des journaux **L'Ami de la Maison** et le **Le Rayon de Soleil** mettent à la disposition des membres du personnel enseignant primaire de la Suisse française un certain nombre d'abonnements gratuits à l'un ou à l'autre de ces deux journaux. Les personnes qui désirent se mettre au bénéfice de cette faveur sont priées de le faire savoir à l'adresse ci-dessus, en indiquant lequel des deux journaux elles préfèrent. Le nombre des abonnements gratuits étant limité, il importe que les demandes arrivent sans retard. Les personnes qui désirent recevoir les deux journaux ont à joindre à leur demande **un franc** en timbre-poste.

## ÉCHANGE

Le soussigné désire placer sa fille âgée de 14 ans, dans la Suisse française, en échange d'une fille ou d'un garçon du même âge.

Au même endroit, un campagnard prendrait un garçon de 14-16 ans pour un prix très modéré.

Bons soins et bon traitement sont assurés.

FR. MEIER, instituteur à Busswyl près Lyss.

## Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

*Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,*

**LAUSANNE, PLACE CENTRALE**

**Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.**

## Librairie ancienne B. Caille

2, rue du Pont, LAUSANNE

**Brockhaus'** Conversations-Lexikon. 14. neu bearb. Jubilarumsausg. 17 Bände mit zahlreichen, theils col. Tafeln, Karten, Plänen u. vielen Text-Abb. 1892-97. (226.70) 110 fr. —

**Larive et Fleury.** Dictionnaire français des mots et des choses. Nouvelle édit. revue et corrigée. P. 1899. 3 vol. in-4°, reliés D. chagr., état de neuf (105. —) 60 fr. —

## Spécialité de Chemises

**Grand choix** de chemises blanches et couleurs en tous genres.  
Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

—→ CONFECTION SUR MESURE ←—

CHEZ

**CONSTANT GACHET, AUBONNE**


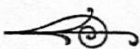
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS  
ET SUR MESURE

de Frs. 30 à Frs. 100  pour Dames et Messieurs

**J. Rathgeb-McCulin** Rue de Bourg, 20  
**LAUSANNE**

**GILETS DE CHASSE — CALEÇONS — CHEMISES**

Draperie et Nouveautés pour Robes

 *Trousseaux complets* 

ATELIER DE RELIURE

**CH. MAULAZ**

*Escaliers-du-Marché, 23*

—≡≡≡ LAUSANNE ≡≡≡—

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

## ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

# MANUFACTURE GÉNÉRALE

## D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

**Guitares**  
depuis 10 francs.



**Mandolines**  
depuis 16 francs.

**Zithers**  
en tous genres.

VIOLONS, etc., anciens et modernes.

## INSTRUMENTS A VENT EN CUIVRE ET EN BOIS

de qualité supérieure garantie

 à des prix défiant toute concurrence. 

ECHANGE - LOCATION - ACHAT

Instrument d'occasion à très bon marché.

ACCESSOIRES EN TOUS GENRES

CORDES HARMONIQUES DE QUALITÉ EXTRA

Immense choix de musique. — Abonnements.

Réparations exécutées très soigneusement à des prix modérés  
dans nos propres ateliers.

SPECIALITÉ : ACCORDÉONS ET HARMONICAS A BOUCHE

# FŒTISCH FRÈRES

Maison de confiance fondée en 1804. Grande renommée et nombreuses références.

## LAUSANNE

Rue de Bourg, 35 • 35, Rue de Bourg.

Succursale à VEVEY

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXVII<sup>me</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 11.

LAUSANNE — 16 mars 1901.



# L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · ROMANDE ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

**FRANÇOIS GUEX**, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

**U. BRIOD**, maître à l'École d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

**MARIUS PERRIN**, adjoint, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur, Chalet-à-Gobet.



**PRIX**  
de  
l'abonnement :  
*Suisse,*  
5 fr.  
*Etranger,*  
fr. 7,50.

On peut  
s'abonner et  
remettre  
les annonces :  
Librairie PAYOT & Co  
Lausanne.

R. LUGEON 1898

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

# SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

<b>Genève.</b>		<b>Valais.</b>	
MM. <b>Baatard</b> , Lucien, prof.,	Genève.	M. <b>Blanchut</b> , F., inst.,	Collonges.
<b>Rosier</b> , William, prof.,	Genève.	<b>Vaud.</b>	
<b>Grosgrin</b> , L., inst.,	Genève.	MM. <b>Cloux</b> , F.,	Essertines.
<b>Pesson</b> , Ch., inst.	Genève.	<b>Dériaz</b> , J.,	Dizy.
<b>Jura Bernois.</b>		<b>Cornamusaz</b> , F.,	Trey.
MM. <b>Chatelain</b> , G., inspect.,	Porrentruy.	<b>Rochat</b> , P.,	Yverdon.
<b>Mercerat</b> , E., inst.	Sonvillier.	<b>Jayet</b> , L.,	Lausanne.
<b>Duvoisin</b> , H., direct.,	Delémont.	<b>Visinand</b> , L.,	Lausanne.
<b>Schaller</b> , G., direct.,	Porrentruy.	<b>Faillettaz</b> , G.,	Gimel.
<b>Gylam</b> , A., inspecteur.	Corgémont.	<b>Briod</b> , E.,	Fey.
<b>Baumgartner</b> , A., inst.,	Bienne.	<b>Martin</b> , H.,	Lausanne.
<b>Neuchâtel.</b>		<b>Magnin</b> , J.,	Préverenges.
MM. <b>Thiébaud</b> , A., inst.,	Locle.	<b>Suisse allemande.</b>	
<b>Grandjean</b> , A., inst.,	Locle.	M. <b>Fritschi</b> , Fr., président	
<b>Brandt</b> , W., inst.,	Neuchâtel.	du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich.
<b>Fribourg.</b>			
M. <b>Genoud</b> , Léon, directeur,	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

## Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. <b>Ruchet</b> , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.	MM. <b>Perrin</b> , Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.
<b>Gagnaux</b> , L., ancien syndic, président effectif, Lausanne.	<b>Sonnay</b> , adjoint, secrétaire, Lausanne.
<b>Burdet</b> , L., instituteur, vice-président, Lutry.	

## RENTES VIAGÈRES

### différées à volonté.

Ce nouveau mode d'assurance se prête avantageusement au placement d'épargnes. Les versements de sommes quelconques destinées à l'achat de rentes peuvent se faire en tout temps. Le moment où la rente doit être servie est entièrement au gré du rentier qui ajourne sa décision suivant sa convenance. C'est le livret de la caisse d'épargne adapté à l'assurance de rentes. Le montant de la rente correspondant à la totalité ou à une part des versements peut être calculé par le rentier à l'aide du prospectus.

Les tarifs, prospectus et comptes rendus sont remis gratuitement par la Direction ou par l'agence à toute personne qui en fait la demande.

Société suisse  
d'Assurances générales sur la vie humaine  
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse  
à ZURICH

*F. Payot & C<sup>ie</sup>, libraires-éditeurs, Lausanne*

1, rue de Bourg, 1

## CAUSERIES FRANÇAISES

Revue

de langue et de littérature françaises contemporaines

*publiée sous la direction de*

**AUG. ANDRÉ**

Lecteur à l'Université de Lausanne.

**Les Causeries françaises** analysent les nouveautés littéraires, romans-poésie-théâtre, donnent des extraits des ouvrages les plus intéressants, indiquent les usages actuels de la langue française; répondent aux questions que posent les abonnés sur la littérature et la langue française contemporaines.

**Les Causeries françaises** paraissent à la fin de chaque mois, d'octobre à juillet (10 nos par an). L'abonnement part du mois d'Octobre.

**Prix de l'abonnement:**

**3 fr. 50** pour la Suisse. — **4 fr. 50** pour l'Etranger.

Cours élémentaire d'histoire naturelle à l'usage de l'enseignement secondaire. —

**Botanique**, par Paul Jaccard. Cartonné, 2 fr. 75

Le présent ouvrage est adopté, à titre obligatoire, par le Département de l'Instruction publique et des Cultes du Canton de Vaud pour les collèges, écoles industrielles et écoles secondaires.

**Jeune fille** alsacienne de bonne famille, ayant son brevet supérieur d'allemand, cherche place dans bonne famille ou dans un pensionnat de la Suisse française comme gouvernante ou institutrice allemande. Références: M. le professeur Guex, directeur des Ecoles normales à Lausanne. Offres sous M 619 à Haasenstein et Vogler, A. G., Strasbourg, Alsace.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

**CH. CHEVALLAZ**

Terreaux, 4, LAUSANNE — R. de l'Hôpital, 22, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique:

*Chevallaz Cercueils, Lausanne.*

**A NOS LECTEURS** — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.



# LIVRES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

par **Henri Elzingre**, professeur à Neuchâtel.

Cours de géographie. **La deuxième année de géographie. Le canton de Berne.** Manuel-Atlas illustré. 4°. IV et 53 pages, 12 cartes. 36 illustrations. 2<sup>e</sup> édition. (Ouvrage recommandé aux écoles du Jura par la Direction de l'éducation du canton de Berne.) Fr. —.80.

**La troisième année de géographie.** Manuel-Atlas à l'usage des classes primaires et des écoles secondaires. **La Suisse**, ouvrage contenant 15 cartes en couleurs et une soixantaine de gravures. 4°. IV et 60 pages. 3<sup>e</sup> édition. (Ouvrage recommandé aux écoles du Jura par la Direction de l'éducation du canton de Berne.) Fr. 2.50.

Cours d'histoire. **Premier livre d'histoire de la Suisse.** Manuel-Album contenant une soixantaine d'illustrations, une planche en couleurs et deux cartes historiques. Questionnaires — résumés — révision par les images. Développement du programme de 1897. IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> années. (Ouvrage recommandé aux écoles du Jura par la Direction de l'éducation du canton de Berne.) 4°. 51 pages. 2<sup>e</sup> édition. Fr. 1. — .

Cours d'histoire. **Deuxième livre d'histoire de la Suisse.** Nouvelles leçons pratiques. Manuel-Album contenant une soixantaine d'illustrations. Résumés et exercices d'élocution, tableaux de récapitulation. Développement du programme de 1897. VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> années. (Ouvrage recommandé aux écoles primaires du Jura par la Direction de l'éducation du canton de Berne.) 4°. IV, 76 pages Fr. 1.50.

## Pour paraître fin mars :

Cours d'histoire. **Troisième livre d'histoire de la Suisse.** Manuel illustré à l'usage des écoles secondaires. Nouvelles leçons pratiques, résumés, tableaux chronologiques. 60 illustrations. Ouvrage recommandé par la Direction de l'instruction publique. Prix environ fr. 2.50.

Les manuels d'histoire et de géographie de M. Elzingre sont rédigés d'après une méthode essentiellement intuitive. Ornés d'un grand nombre de jolies images instructives, ils parlent aux yeux de l'enfant en même temps qu'à son intelligence, et ce double enseignement contribue à graver d'autant mieux dans sa mémoire les faits historiques et géographiques dont il est question.

**SCHMIDT & FRANCKE, LIBRAIRES-ÉDITEURS, BERNE**

# NOUVEAU

## « Accordeonette »

**Harmonica Achmeld = 30 notes**  
**Musique merveilleuse, accords supérieurs, travail élégant, (se jouant facilement). Succès colossal pour tous les amis de la musique. Prix bon marché fr. 4,80**

**HARMONICA A BOUCHE PATENTÉ** en 5 tonalités différentes, jouant avec changement rapide. **Nouveauté grandiose.** Musique splendide **fr. 2,80.**

Envoi franco contre timbres-poste, contre remboursement 30 centimes de plus

**B. SCHOLZ**

Industriequartier, Zurich.